

Processus de signature d'un accord par le CSE sans syndicat

1

Quand une négociation est ouverte entre le CSE et l'employeur, le CSE mandate certains d'entre eux pour négocier.

Le projet d'accord est discuté et adopté en séance plénière du CSE.

2

3

Les élus mandatés peuvent signer l'accord au nom du CSE.